

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08/12/2017

### **Plan d'investissement pour l'Europe : le FEI et le groupe Crédit du Nord signent un accord d'un montant de 100 millions d'euros destinés au financement d'entreprises innovantes en France.**

Le Fonds européen d'investissement (FEI), qui fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement, et le groupe Crédit du Nord, en collaboration avec ses banques régionales Courtois, Laydernier, Nuger, Banque Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud et Kolb, ont signé une opération de garantie visant à augmenter le volume des prêts accordés aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux ETI innovantes en France. Cette opération bénéficie du soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui constitue le cœur du [Plan d'investissement pour l'Europe](#).

Grâce à l'accord de partage des risques conclu entre l'UE et le FEI, les banques du groupe Crédit du Nord pourront, ces deux prochaines années, accorder plus de 200 prêts à des conditions avantageuses à des PME et à des ETI. Le FEI apporte sa garantie dans le cadre de l'initiative « InnovFin – Financement européen de l'innovation », avec le soutien financier d'Horizon 2020, le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation.

Selon Carlos Moedas, commissaire européen chargé de la recherche, des sciences et de l'innovation : « Le plan Juncker est déjà en passe de profiter à plus de 500 000 petites et moyennes entreprises dans toute l'Europe. Ce chiffre est incroyable et nous devons maintenir cette dynamique. En apportant le soutien de l'UE à des PME, nous contribuons à créer des emplois et à dynamiser l'économie locale. Deux cents entreprises françaises porteuses d'idées novatrices recevront des financements grâce à l'accord que nous signons aujourd'hui avec le groupe Crédit du Nord et ses banques régionales. »

Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI, a commenté l'opération en ces termes : « Appuyer les PME innovantes dont l'activité contribue au renforcement de la compétitivité fait partie de la mission du Groupe BEI consistant à favoriser une croissance durable et l'emploi en Europe. Le FEI est résolu à soutenir les PME françaises et est ravi de signer un nouvel accord relevant du plan Juncker en France, cette fois-ci avec un nouvel intermédiaire. Je suis convaincu que le groupe Crédit du Nord est bien armé pour élargir l'accès aux financements des entreprises innovantes dans tout le pays. Le plan Juncker continue sa marche en avant en France : à ce jour, le Groupe BEI a approuvé 105 opérations au total, lesquelles ont permis de mobiliser 36,8 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires. »

Philippe Aymerich, directeur général du groupe Crédit du Nord rappelle : « Dans le paysage bancaire français, notre groupe s'attache à financer l'économie et à soutenir l'esprit d'entreprise en France, notamment en finançant les PME et les ETI innovantes. Notre forte identité régionale se matérialise notamment par la relation étroite que nous établissons avec nos clients. C'est là l'essence même de notre Groupe. Nous sommes à leurs côtés. Nous continuons à mettre l'accent sur la satisfaction de nos clients, la clé de voûte de notre modèle économique, en nous appuyant sur notre expérience et notre présence locale. Je suis convaincu que cette opération, qui allie innovation et relations étroites avec les PME, confère une solide légitimité à l'activité bancaire telle que nos équipes la pratiquent. »

Le soutien apporté au titre du FEIS, duquel relève l'accord conclu avec le groupe Crédit du Nord, permet aux accords passés dans le cadre d'InnovFin d'enregistrer des retombées positives plus rapidement et ainsi de mobiliser des investissements supplémentaires, de renforcer la croissance et d'accélérer la reprise économique en Europe.

### **À propos du FEI**

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est de soutenir les microentreprises et les PME européennes en les aidant à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE en faveur de l'innovation, de la recherche-développement, de l'esprit d'entreprise, de la croissance et de l'emploi. De plus amples informations sur les activités du FEI dans le cadre du FEIS peuvent être consultées [ici](#).

Site internet : [www.bei.org](http://www.bei.org) / [www.eif.org](http://www.eif.org)

Suivez la BEI sur Twitter @EIBtheEUBank

### **À propos du groupe Crédit du Nord**

Le groupe [Crédit du Nord](#) est constitué de huit banques régionales – Courtois, Kolb, Laydernier, Nuger, Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud et Crédit du Nord – et d'une société de Bourse, Gilbert Dupont.

Les 8 800 collaborateurs du groupe Crédit du Nord et son réseau de 880 agences sont au service de plus de 2 millions de clients particuliers, de 290 000 professionnels et associations à but non lucratif, ainsi que de 55 000 entreprises et clients institutionnels.

Les banques du groupe mettent en œuvre une stratégie fondée sur trois principes clés : faire référence sur le plan de la qualité des relations avec leur clientèle, développer un niveau élevé de professionnalisme tant individuel que collectif et offrir à leurs clients des services et des technologies de pointe.

La qualité et la solidité des résultats du groupe Crédit du Nord sont reconnues par le marché et par les agences de notation (S&P attribue A à sa dette à long terme et Fitch lui donne A).

Le groupe Crédit du Nord est une filiale de Société générale.

### **À propos du Plan d'investissement pour l'Europe**

Le [Plan d'investissement pour l'Europe](#), appelé aussi « Plan Juncker », est l'une des priorités absolues de la Commission européenne. Il vise essentiellement à dynamiser les investissements pour créer des emplois et de la croissance en rationalisant davantage l'utilisation des ressources financières nouvelles et existantes, en levant les obstacles à l'investissement et en apportant de la visibilité et une assistance technique aux projets d'investissement.

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) est l'élément central du plan Juncker. Il fournit une garantie couvrant les premières pertes, ce qui permet à la BEI d'investir dans davantage de projets, souvent plus risqués. Le FEIS produit déjà des résultats concrets. Les [projets et accords](#) qui ont été approuvés pour un financement au titre du FEIS jusqu'à présent devraient permettre de mobiliser plus de 250 milliards d'EUR d'investissements et de soutenir plus de 528 000 PME dans les 28 États membres.

### **À propos d'InnovFin**

Le volet [Garantie pour les PME d'InnovFin](#) (« InnovFin SME Guarantee ») fournit des garanties et des contre-garanties couvrant des emprunts de 25 000 EUR à 7,5 millions d'EUR et facilitant l'accès au financement par la dette pour des petites et moyennes entreprises innovantes et des entreprises innovantes du segment inférieur de la catégorie des ETI (jusqu'à 499 employés). Le volet Garanties pour les PME du dispositif InnovFin est géré par le Fonds européen d'investissement et mis en œuvre par des intermédiaires financiers (des banques et d'autres institutions financières) dans les États membres de l'UE et les pays associés. Dans ce contexte, les intermédiaires financiers bénéficient d'une garantie du FEI couvrant une partie de leurs pertes sur les emprunts relevant du dispositif InnovFin.

### **Contact pour la presse**

#### **FEI :**

David Yormesor - Tél. +352 24 85 81 346, courriel : [d.yormesor@eif.org](mailto:d.yormesor@eif.org)

#### **Groupe BEI :**

Anne-Cécile Auguin - Tél. +352 621 361948, courriel : [a.auguin@bei.org](mailto:a.auguin@bei.org)

#### **Groupe Crédit du Nord :**

Olivier-Armand Poly - Tél. + 33 1 40 22 23 24, courriel : [olivier-armand.poly@cdn.fr](mailto:olivier-armand.poly@cdn.fr)

Éric L'Hôte, tél. + 33 1 40 22 27 53, courriel : [eric.l\\_hote@cdn.fr](mailto:eric.l_hote@cdn.fr)